

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le 11 Avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H07 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. CHIRAUSSSEL, JP. CONSTANT (procuration de M. ALLAMEL), J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, S. CIVIER, G. JALADE, B. PERRUSSET (procuration de G. FANGIER), C. BOUTONNET, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY (procuration de P. MANENT), D. BERAL (procuration de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE (procuration de M. DUBOIS), S. REYNIER, P. LAVIALLE, JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILLE.
Mesdames R DUPLAN, MN. DURAND (procuration de P. GAILLARD), C. FAURE, F. DUMAS, F. NOGIER, C. DUCHAMP, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND, D. CHARITA, C. GARCIA

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 45

Procurations : 6

Votants : 51

Absents : 4

Date de convocation : 05/04/2018

Absents : Messieurs A. BASTIDE, F. JOUFFRE,
M. CHAZE et J. SARTRE

En présence des suppléants non votants :
Monsieur L. JOFFRE

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Emprunt et Ligne de Trésorerie 2018 : budget principal

Le projet de budget qui vous est soumis a été équilibré en investissement avec un recours à l'emprunt de 3 348 0000 € qu'il convient d'autoriser le président à contracter.
Il est précisé que l'emprunt n'est réalisé en tout ou partie qu'au regard des besoins.

En outre, le rythme prévisionnel des dépenses et recettes ne coïncide pas nécessairement avec la trésorerie mensuelle disponible d'autant que le versement des subventions attendues connaît des décalages de plus en plus important.

Il vous est en conséquence proposé d'autoriser le Président à contracter une ligne de trésorerie pour le budget 2018 dans la limite de 2 000 000 € qui sera mobilisée en tout ou partie en fonction des besoins.

Le BP 2018 intègre au chapitre 66 la charge d'intérêts que cette ligne de trésorerie pourrait générer.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise le Président à recourir à l'emprunt pour les besoins d'investissement du Budget 2018 pour un montant total de 3 348 000 €, ainsi qu'à la signature des contrats à intervenir ;**
- **Autorise le Président à contracter en tant que de besoin une ou plusieurs lignes de trésorerie dans la limite de 2 000 000 € ;**
- **Autorise le Président aux formalités nécessaires à l'application des présentes.**

L'Ordonnateur soussigné
certifie le caractère exécutoire
par réception en Préfecture

en date du 26 AVR. 2018

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 Avril 2018

Le Président,
Louis BUFFET

